



« Sur les étals des poissonniers, les produits de l'aquaculture prennent de plus en plus de place. Globalement, ils ont dépassé poissons, crustacés et coquillages issus de la pêche. Malgré tout, le consommateur aura encore la possibilité de choisir entre un bar de ligne de la pointe de Bretagne et un bar élevé en Méditerranée, entre des bouquets (crevettes roses) ou même des langoustines capturés sur nos côtes et des crevettes élevées en Equateur.



Dans les années à venir, la suprématie des produits piscicoles et crevetticoles est inéluctable comme le sont actuellement les produits conchylicoles ; les huîtres et les moules sont majoritairement issues de fermes ostréicoles et mytilicoles.

Cependant entre une huître et un saumon, il y a une différence de taille. Alors que les huîtres et les moules prélèvent directement leur nourriture dans le milieu d'élevage, les poissons et les crevettes élevés en cages ou en bassins sont tributaires d'aliments exogènes, des aliments constitués en grande partie de farine et d'huile de poisson issues de la pêche minotière, jusqu'à 70% dans le cas du saumon d'élevage pour un coût de production de près de 50%. Actuellement, la pêche minotière fournit le « carburant » nécessaire aux élevages intensifs piscicoles et crevetticoles. Mais ce carburant n'est pas illimité... A trop pomper, les réserves d'anchois, sardine, sprat, pilchard et autre hareng risquent de se tarir. Déjà, les premières alertes : flambée des prix de la farine de poisson, effondrement des stocks de chinchard du Chili....

Les USA misent sur des aliments alternatifs : « l'aliment aquacole du futur »

Les USA ont choisi la piste des aliments alternatifs à la farine et à l'huile de poisson... et misent sur des aliments de substitution. Pour cela, l'administration étatsunienne (NOAA-USDA) vient de lancer une enquête publique afin de mieux cerner les besoins en matière de recherche. L'objectif est d'accélérer le développement d'ingrédients alimentaires alternatifs qui permettront de réduire la quantité de farine et d'huile de poisson dans les aliments aquacoles. Pour plus de précisions : NOAA, USDA Open 60-day Public Comment Period on New Alternative Aquaculture Feeds Report, The Future of Aquafeeds

Une autre voie aquacole ?

Vouloir à tout prix développer les élevages d'espèces carnivores (saumon, cabillaud, bar, dorade, turbot, truite, thon,...) ne mène-t-il pas à une impasse ? Ne serait-il pas plus judicieux de miser dès maintenant sur le développement d'espèces herbivores ou omnivores en cherchant des aliments plus adéquats? »  
Ph.FAVRELIERE Regard sur la Pêche et l'Aquaculture Lundi 29 novembre 2010

**Quelle serait cette « autre voie aquacole » ?**

1-1) techniquement:



développer les espèces herbivores nous semble un très bon objectif non seulement pour exploiter le potentiel de production existant, très nettement sous valorisé, mais aussi en terme d'aménagement rural, de circuits courts etc...

L'aliment adéquat, c'est le milieu naturel qui le fournit ; on redécouvre que le poisson herbivore peut se nourrir d'herbe, comme le CEDAPA en Bretagne (22) a martelé que les bovins sur prairies n'était pas un modèle utopique.

Il s'agit donc d'une pisciculture extensive qui, remise en oeuvre sur des milliers d'hectares, finit par représenter une production non négligeable.

Il conviendrait cependant de **classer le pisciculteur dans la liste des espèces protégées au lieu des prédateurs** : il nous semble simple d'inverser le balancier !

1-2) fiscalement:

Plutôt que d'avoir un impôt uniforme, une modulation fiscale de l'impôt foncier pourrait être appliquée comme suit:

étang classe 01 = étang inexploité (le plus fortement taxé),

étang classe 02 = étang avec arrêté préfectoral de PVT,

étang classe 03 = étang reconnu par DDT et exploité par bail ou contrat d'approvisionnement avec un pisciculteur « en règle » (statut social et fiscal)

Ce serait une mesure incitative, évidemment pas la seule.

2) effectivement dans « vouloir à tout prix développer les élevages d'espèces carnivores », c'est le « à tout prix » qui constitue le facteur très limitant. Les espèces carnivores sont intéressantes en terme de goût pour le consommateur.

Pourquoi donc s'en priver ?

Si leur alimentation nuit aux stocks halieutiques, offrons aux poissons une alimentation non issue de l'océan (qu'il faut protéger) et sans protéines végétales...puisque'un poisson carnivore se différencie précisément d'un poisson herbivore par ses besoins alimentaires. La palette de choix se rétrécit mais on s'oriente vers une nouvelle voie aquacole : celle préconisée par le CEDEPA, une **nourriture à base de proies naturelles**.